



Aménagement et Environnement de la Boucle.  
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq

## En Direct d'AEB N° 8 JUN 2010

Le lancement des procédures réglementaires préalables à la réalisation de l'écoquartier a représenté ces derniers mois une grande charge de travail pour AEB, ce qui a conduit à interrompre momentanément la rédaction d'En Direct d'AEB.

Néanmoins le moment est venu faire un point avant la trêve estivale, en complément de l'information régulière publiée sur le site de l'association : [www.aeb-parcimperial.fr](http://www.aeb-parcimperial.fr)

### L'AVANCEMENT DU PROJET DE L'ECOQUARTIER:

**1) L'enquête publique concernant la révision simplifiée du POS** s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2009 et a fait l'objet d'une **forte implication des Vésigondins** avec pas moins de onze registres de commentaires remplis !

Pour sa part AEB a remis un mémoire de 25 pages au commissaire enquêteur faisant état de **plus d'une centaine d'anomalies, d'erreurs ou de questions restées sans réponse** dans cette révision.

AEB a également communiqué ce mémoire à tous les conseillers municipaux, afin qu'ils soient parfaitement informés de la teneur du document lors de du vote du projet en conseil municipal.

Le sérieux de l'analyse fournie par AEB a été reconnu par tous et en premier lieu par le commissaire enquêteur.

### **2) Le rapport du commissaire enquêteur rendu début décembre, indique:**

➤ **que la chronologie choisie**, révision du POS puis création de la ZAC, et non l'inverse, "**a lourdement pesé sur la sérénité des débats** et a motivé une grande incompréhension de la part des habitants". Cela reflète l'opinion d'AEB : ce projet a été mené trop vite, dans le désordre, sans études approfondies, et il aurait été préférable mieux de bien définir le projet avant de réviser le POS.

➤ **que le règlement proposé ne respecte pas "l'esprit et la lettre des projets** présentés, discutés, amendés". En effet, il permet une densification à outrance et de construire beaucoup plus de m2 qu'annoncé.

➤ **qu' aucune étude d'impact n'a été publiée,**



Aménagement et Environnement de la Boucle.  
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq

**En définitive, le commissaire enquêteur donne un avis favorable assorti d'une réserve et d'une recommandation :**

➤ **la réserve** : limiter la densification possible à 45000 m<sup>2</sup> de SHON de logements, 5000 m<sup>2</sup> de SHON d'activité et un COS de 0,05 pour les annexes

➤ **la recommandation** : publier largement l'étude d'impact lorsqu'elle sera disponible.

**3) La révision simplifiée du POS a été votée par le conseil municipal le 17 décembre.**

Il est important de noter que **plusieurs remarques d'AEB ont été prises en compte** et ont amené des changements dans le règlement POS proposé, ou plus généralement dans le projet. On peut citer :

- la limitation du nombre de m<sup>2</sup> constructible
- l'annonce que la mairie ne prendra pas d'engagement sans avoir une date ferme de départ de l'IRSN,
- le contrôle de la pollution du sol de l'IRSN
- les nouvelles mesures de trafics de circulation
- l'augmentation du nombre de places en crèche

AEB a toujours indiqué qu'elle n'était pas contre la réalisation d'un projet sur ce site, ni contre le fait d'y réaliser 30% de logements sociaux.

Mais **AEB est en désaccord avec le projet actuel**, qui a occulté toutes les nuisances apportées par cette urbanisation, caché des éléments importants d'information à l'ensemble des citoyens concernés et accumulé les omissions et erreurs.

Bien qu'AEB ait pu obtenir ou contribuer à certaines améliorations ou corrections d'erreurs au cours des derniers mois, grâce à sa participation active et son étude très détaillée du projet, ces améliorations restent très insuffisantes et le projet proposé actuellement par la municipalité ne paraît pas acceptable.

**Aussi AEB, a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles contre la délibération du 17 décembre 2009 approuvant la révision simplifiée du POS, recours auquel se sont associées l'Association du Chemin de Ronde et CPV Environnement.**

**Ces trois associations demandent au Tribunal d'annuler cette décision et exigent une vraie concertation, des études approfondies, et le développement du projet dans le cadre du PLU et non pas d'une révision simplifiée.**



**Aménagement et Environnement de la Boucle.  
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq**

Les trois associations sont très confiantes sur les chances de succès du recours.

#### **4) Le lancement de la procédure de création de la ZAC**

Une nouvelle étape importante vient d'être franchie dans le projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital avec l'ouverture d'une concertation sur **l'étude d'impact du 18 mai au 18 juin**.

**La municipalité a refusé par écrit de communiquer à AEB une copie numérique de ce document**, ainsi d'ailleurs qu'aux élus du Conseil Municipal. Ceci est extrêmement regrettable, dans la mesure où ce document est très long et complexe (plus 350 pages).

AEB a cependant déposé ses observations sur le registre ouvert en mairie:

**La concertation organisée sur le projet d'étude d'impact a été vidée de sens par les choix de la municipalité :**

- pas de réunion publique organisée depuis novembre 2009,
- pas de réunion avec les associations que ce soit dans le cadre du Comité Local ou de la commission de travail (pourtant considérée comme organe important par le commissaire enquêteur)
- refus de la mairie de communiquer l'étude sur support numérique en contradiction avec le principe de l'économie numérique promue par le gouvernement et en violation de la recommandation formulée par le commissaire enquêteur dans son avis motivé de donner la plus large diffusion au document soumis à concertation préalable.
- explications floues de la mairie sur le contexte juridique de cette étude qualifiée tout d'abord d'"Avant-projet d'étude d'impact" puis "d'étude d'impact" et enfin de "projet d'étude d'impact" , ce qui rend la compréhension de l'objet de cette concertation totalement opaque pour le citoyen.

**Les habitants ont clairement été absents de cette concertation biaisée :** à la clôture de cette concertation le 18 juin après-midi, il y avait seulement 7 commentaires déposés sur le registre, à comparer au 11 registres remplis avec des centaines de commentaires lors de l'enquête publique pour la révision du POS

**Il n'est pas donc possible de tirer le bilan d'une concertation qui a été faussée et fictive.**



Aménagement et Environnement de la Boucle.  
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq

## 2) LA VIE DE L'ASSOCIATION:

- AEB a tenu son Assemblée Générale le 8 février 2010, avec la participation d'une nombreuse assistance. Après le rapport moral du Président, qui a souligné les très nombreuses actions d'AEB en 2010, et le rapport du trésorier, l'AG a donné tous les quitus à l'unanimité.
- **A ce jour le nombre d'adhérents est de 165.** Bravo à tous ! Continuez à faire adhérer vos amis et relations ! La représentativité et le poids d'AEB vis à vis des différents acteurs dépend du nombre d'adhérents.
- Dans le cadre de son action d'information des élus, AEB a rencontré notre Député Jacques Myard et a pu lui faire part de ses craintes sur le déroulement de ce projet.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site d'AEB  
[www.aeb-parcimperial.fr](http://www.aeb-parcimperial.fr)

L'équipe communication

[contact@aeb-parcimperial.fr](mailto:contact@aeb-parcimperial.fr)